



## ZONE DE DISTRIBUTION : LL-SAINT JEAN DE LA BLAQUIERE

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2023

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique. Sur le plan physico-chimique, la teneur en antimoine dépasse la limite de qualité réévaluée en janvier 2023 et fixée à 10 microgramme/l. Toutefois, l'AFSSA, dans son avis de septembre 2004 conclut à une absence de risque sur la santé pour une teneur inférieure à 30 microgramme/l. Aussi, cette eau peut être consommée mais un contrôle renforcé est réalisé pour vérifier la stabilité de la situation.

Compte-tenu de la sécheresse persistante observée dans le département en 2023, des mesures de gestion particulières ont pu être mises en œuvre pour maintenir la distribution d'eau.

**B**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : -

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : BERTHOMIEU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-JEAN-DE-LA-BLAQUIERE), soit 654 personnes. Le responsable des installations est : « COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2022, 2023**

#### NITRATES

**A**

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **0,545 mg/L**  
Valeur maxi : **0,55 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **283**  
Valeur maxi : **0,005 microgramme/L**  
Année prise en compte : **2020**

#### ANTIMOINE

**B**

La concentration en antimoine dépasse la norme (10 microgramme/L)

Élément principalement d'origine naturelle. Le maximum réglementaire a été porté de 5 à 10 microgramme/L depuis le 30 décembre 2022 à la lumière de nouvelles connaissances scientifiques.

Nombre de prélèvements : **4**  
Valeur moyenne : **10,2 microgramme/L**  
Valeur maxi : **11 microgramme/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### ALUMINIUM

Pas de données disponibles

Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **53,1 °f**  
Valeur maxi : **54,8 °f**

### Quelques conseils

#### ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

#### PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 25/05/2024

UDI 034001203

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.